



invitent :

12 MAI 2022-19h
Jean-Claude SAMOUILER

Vice-Président d'Amnesty International France

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



L'apartheid israélien envers le peuple palestinien
un système cruel de domination
et un crime contre l'humanité

**LA MUNICIPALITÉ INTERDIT LA PAROLE
PUBLIQUE D'AMNESTY**
EN REFUSANT LA SALLE QU'ELLE AVAIT ACCORDÉE !
ON LÂCHE RIEN ! LA RÉUNION AURA LIEU !!
Tribunal administratif 5 mai 14h30 entrée libre



SOUTENU PAR : APLR, ATTAC, CCIPPP34, La Carmagnole, CDTM34, CIMADE, CMM,
Ensemble !, FI, NPA, PG, Solidaires Étudiant.e.s Montpellier, UJFP,